

MONFERRAN-SAV

Concertation exceptionnelle pour un projet de territoire largement partagé

Josianne DELTEIL, maire de Monferran-Savès, anime la réunion sur le projet d'aménagement et de développement durable, dit « PADD »

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de la commune (PLU), le conseil municipal de Monferran-Savès a proposé aux habitants de définir ensemble le projet communal à 10 ans. Invités jeudi 17 septembre à débattre à la salle des fêtes, les Monferrannais et Monferranaises ont identifié les enjeux communs en matière de démographie, d'habitat, d'équipements publics, d'agriculture et de mobilité.

Co-élaboration d'un projet 2015 - 2025

Le maire, Josianne Delteil, a souhaité faire de l'élaboration du document d'urbanisme un moment privilégié pour les élus et la population, afin qu'ils construisent collectivement leur projet de territoire. L'objectif est de se projeter dans l'avenir pour identifier les points forts et les richesses locales et définir un cadre urbain harmonieux et durable.

Sébastien Peyres est le conseiller municipal chargé d'animer cette concertation. Il détaille cette démarche participative et pédagogique :

« Les documents produits par le cabinet d'urbanisme sont à la disposition du public en mairie. Nous avons ouvert un registre spécial afin que les personnes puissent faire des remarques et ça marche. À ce jour, nous avons plus d'une trentaine de contributions – soit 10% des foyers – et ça continue. Je rencontre régulièrement des habitants afin d'entendre leurs observations et propositions. »

Préserver un territoire unique

Monferran-Savès a un profil unique à l'est du Gers : c'est une grande commune agricole qui accueille des établissements sociaux d'envergure départementale, l'Essor et Les Thuyas, générant plus de 200 emplois. L'accès prévu à la future 2x2 voies permettra de maintenir et de pérenniser ces emplois.

Avec une ferme pour 20 habitants, elle est, avec Auradé, la commune la plus agricole de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine.

« L'idée est de partir des valeurs et richesses de notre territoire – le cadre de vie, les services, le social et l'emploi – pour esquisser l'aménagement de demain et les futurs espaces bâtis » explique le maire, Josianne DELTEIL.

Avancement de la révision du plan local d'urbanisme

Le diagnostic territorial et les grandes orientations – rassemblées dans le projet d'aménagement et de développement durable, dit « PADD » – ont été adaptés suite aux remarques de la population et des partenaires publics. La concertation continue : les habitants seront prochainement conviées à une nouvelle rencontre pour discuter des orientations d'aménagement et du règlement écrit et graphique.